

Dossier d'inscription – Cours partiels (article 18 et 19)
Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)
Mention complémentaire aide à domicile (MCAD)
Auxiliaire de puériculture (AP)
Ambulancier ou certificat de capacité d'ambulancier
Diplôme d'Etat d'aide-médico-psychologique (AMP)
Titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles (TP AVF)
(4 places)

- | | |
|---|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> D.E.A.V.S. | <input type="checkbox"/> Ambulancier |
| <input type="checkbox"/> M.C.A.D. | <input type="checkbox"/> A.M.P. |
| <input type="checkbox"/> A.P. | <input type="checkbox"/> TP AVF |
| <input type="checkbox"/> DAES : spécialité « accompagnement de la vie à domicile » | |
| <input type="checkbox"/> DAES : spécialité « accompagnement de la vie en structure collective » | |

Réservé à
l'administration

Dossier n° :

NOM de naissance EPOUSE

Prénoms

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal..... Ville.....

Téléphone obligatoire : fixe : mobile :

Pièces à joindre au dossier (cochez les cases correspondantes au dépôt de ces pièces) :

- | | |
|--|--------------------------|
| ▪ Photocopie de la carte d'identité (recto-verso) | <input type="checkbox"/> |
| ▪ 2 enveloppes (22x11) affranchies au tarif en vigueur et libellées à vos nom et adresse | <input type="checkbox"/> |
| ▪ Chèque bancaire ou mandat cash de 60 euros établi à l'ordre du Trésor Public (non remboursable) | <input type="checkbox"/> |
| ▪ Curriculum vitae | <input type="checkbox"/> |
| ▪ Titre ou diplôme permettant la dispense des unités de formation | <input type="checkbox"/> |
| ▪ Lettre de motivation | <input type="checkbox"/> |
| ▪ Attestations de travail avec appréciations du supérieur hiérarchique ou de l'employeur | <input type="checkbox"/> |

Je soussigné(e) M..... atteste avoir
remis le dossier d'inscription OU envoyé le dossier d'inscription

le2018 au secrétariat de l'I.F.S.I.

Signature

Tableau des modalités et calendrier d'admission à l'institut de formation d'aides-soignants

Les candidats devront être âgés de 17 ans au moins à la date de leur entrée en formation

Cursus partiels (articles 18 et 19) : 4 places disponibles

(auxiliaire de puériculture (AP), ambulancier, auxiliaire de vie sociale (DEAVS), mention complémentaire aide à domicile (MCAD), aide-médico psychologique (AMP), assistant de vie aux familles (AVF))

Deux choix sont proposés : attention ! le choix que vous ferez sera définitif au moment de votre inscription

1°) Soit vous vous présentez avec un des titres ou un des diplômes référencés ci-dessous pour une formation en cursus intégral (*dossier blanc*)

- Baccalauréat ou titre homologué au niveau IV
- Titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué niveau V
- BEP Sanitaire Social ou BEPA service aux personnes
- Titre ou diplôme étranger

2°) Soit vous vous présentez avec votre diplôme référencé ci-dessous pour une formation en cursus partiel (*dossier vert*)

- AP
- Ambulancier
- DEAVS
- MCAD
- AMP
- AVF

Quelque soit votre choix :

Les dossiers d'inscription sont à retirer à partir du 14 mars 2018

La clôture des inscriptions est le 25 juin 2018

Modalités pour la sélection si vous vous inscrivez en cursus partiel :

Sélection en deux temps :

1°) **Epreuve d'admissibilité** : sélection sur dossier réalisée par un jury → résultats le 18 septembre 2018 à partir de 14h à l'I.F.S.I.

2°) **Epreuve d'admission** (si votre dossier est retenu → note égale ou supérieure à 10) : entretien avec un jury 05 octobre 2018

Résultats le 13 novembre 2018 à partir de 14h à l'I.F.S.I.